

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

SESSION 2021-2022

30 MARS 2022

PROJET DE DÉCRET¹

RELATIF À L'ADAPTATION DES RYTHMES SCOLAIRES ANNUELS DANS
L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET SECONDAIRE ORDINAIRE, SPÉCIALISÉ,
SECONDAIRE ARTISTIQUE À HORAIRE RÉDUIT ET DE PROMOTION SOCIALE ET
AUX MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'ACCUEIL TEMPS LIBRE

AMENDEMENT(S)

DÉPOSÉ(S) EN SÉANCE

¹ Voir doc. 357 (2021-2022) n°1 à n°4.

TABLE DES MATIÈRES

1	Amendement n°1 déposé par M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Alice Bernard, Mme Amandine Pavet, M. John Beugnies.....	4
2	Amendement n°2 déposé par M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Alice Bernard, Mme Amandine Pavet, M. John Beugnies.....	4
3	Amendement n°3 déposé par M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Alice Bernard, Mme Amandine Pavet, M. John Beugnies.....	4
4	Amendement n°4 déposé par M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Alice Bernard, Mme Amandine Pavet, M. John Beugnies.....	4
5	Amendement n°5 déposé par M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Alice Bernard, Mme Amandine Pavet, M. John Beugnies.....	4
6	Amendement n°6 déposé par M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Alice Bernard, Mme Amandine Pavet, M. John Beugnies.....	5
7	Amendement n°7 déposé par M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Alice Bernard, Mme Amandine Pavet, M. John Beugnies.....	5
8	Amendement n°8 déposé par M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Alice Bernard, Mme Amandine Pavet, M. John Beugnies.....	5
9	Amendement n°9 déposé par M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Alice Bernard, Mme Amandine Pavet, M. John Beugnies.....	5
10	Amendement n°10 déposé par M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Alice Bernard, Mme Amandine Pavet, M. John Beugnies.....	6
11	Amendement n°11 déposé par M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Alice Bernard, Mme Amandine Pavet, M. John Beugnies.....	6
12	Amendement n°12 déposé par Mme Mathilde Vandorpe, Mme Alda Greoli, Mme Marie-Martine Schyns	6
13	Amendement n°13 déposé par Mme Mathilde Vandorpe, Mme Alda Greoli, Mme Marie-Martine Schyns	6
14	Amendement n°14 déposé par Mme Mathilde Vandorpe, Mme Alda Greoli, Mme Marie-Martine Schyns	6
15	Amendement n°15 déposé par Mme Mathilde Vandorpe, Mme Alda Greoli, Mme Marie-Martine Schyns	7
16	Amendement n°16 déposé par Mme Mathilde Vandorpe, Mme Alda Greoli, Mme Marie-Martine Schyns	7
17	Amendement n°17 déposé par Mme Mathilde Vandorpe, Mme Alda Greoli, Mme Marie-Martine Schyns	7

- 18 Amendement n°18 déposé par Mme Mathilde Vandorpe, Mme Alda Greoli,
Mme Marie-Martine Schyns8
- 19 Amendement n°19 déposé par Mme Mathilde Vandorpe, Mme Alda Greoli,
Mme Marie-Martine Schyns8

1 Amendement n°1 déposé par M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Alice Bernard, Mme Amandine Pavet, M. John Beugnies

L'article 102 est supprimé.

Justification

Il s'agit de reporter d'une année l'entrée en vigueur du décret.

2 Amendement n°2 déposé par M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Alice Bernard, Mme Amandine Pavet, M. John Beugnies

L'article 104 est supprimé.

Justification

Il s'agit de reporter d'une année l'entrée en vigueur du décret.

3 Amendement n°3 déposé par M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Alice Bernard, Mme Amandine Pavet, M. John Beugnies

Dans l'article 214, la phrase « L'O.N.E. définit les modalités transitoires de mise en œuvre du point 6 pour les communes dont le programme CLE n'a pas encore été renouvelé au 1er juillet 2022 » est supprimée.

Justification

Il s'agit de reporter d'une année l'entrée en vigueur du décret.

4 Amendement n°4 déposé par M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Alice Bernard, Mme Amandine Pavet, M. John Beugnies

Dans l'article 223, le §1er est supprimé.

Justification

Il s'agit de reporter d'une année l'entrée en vigueur du décret.

5 Amendement n°5 déposé par M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Alice Bernard, Mme Amandine Pavet, M. John Beugnies

Dans l'article 225, remplacer «2022» par «2023».

Justification

Il s'agit de reporter d'une année l'entrée en vigueur du décret.

6 Amendement n°6 déposé par M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Alice Bernard, Mme Amandine Pavet, M. John Beugnies

L'article 226 est supprimé.

Justification

Il s'agit de reporter d'une année l'entrée en vigueur du décret.

7 Amendement n°7 déposé par M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Alice Bernard, Mme Amandine Pavet, M. John Beugnies

Dans l'article 227,

Au §1er, la phrase « Il transmet le rapport d'évaluation au Parlement au cours de l'année civile 2026 » est remplacée par « Il transmet le rapport d'évaluation au Parlement au cours de l'année civile 2027 ».

Au §2, les termes « 2022-2023 à 2024-2025 » sont remplacés par « 2023-2024 à 2025-2026 ».

Justification

Il s'agit de reporter d'une année l'entrée en vigueur du décret.

8 Amendement n°8 déposé par M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Alice Bernard, Mme Amandine Pavet, M. John Beugnies

L'article 228 est remplacé par

« La rémunération différée des membres du personnel temporaire recrutés lors de l'année scolaire 2022/2023, due pour les mois de juillet et août 2023, reste calculée selon les règles en vigueur avant l'entrée en vigueur du présent décret. »

Justification

Il s'agit de reporter d'une année l'entrée en vigueur du décret.

9 Amendement n°9 déposé par M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Alice Bernard, Mme Amandine Pavet, M. John Beugnies

L'article 231 devient « Les articles 193 à 196 entrent en vigueur à partir du premier jour de l'année scolaire 2024-2025 ».

Justification

Il s'agit de reporter d'une année l'entrée en vigueur du décret.

10 Amendement n°10 déposé par M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Alice Bernard, Mme Amandine Pavet, M. John Beugnies

L'article 233, est remplacé par « Les articles 12 à 14 entrent en vigueur le 1er novembre 2023 ».

Justification

Il s'agit de reporter d'une année l'entrée en vigueur du décret.

11 Amendement n°11 déposé par M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Alice Bernard, Mme Amandine Pavet, M. John Beugnies

Dans l'article 234, remplacer « 29 août 2022 » par « 28 août 2023 ».

Justification

Il s'agit de reporter d'une année l'entrée en vigueur du décret.

12 Amendement n°12 déposé par Mme Mathilde Vandorpe, Mme Alda Greoli, Mme Marie-Martine Schyns

Dans le projet de décret tel qu'adopté par la Commission, supprimer le §1er de l'article 223.

Justification

Vu qu'on reporte d'un an la réforme via un de l'amendement à l'article final, ce projet de calendrier pour l'année scolaire 2022/2023 n'a plus lieu d'être. Il devra être remplacé par le calendrier traditionnel. Il revient au gouvernement, comme en dispose le présent projet de l'arrêter en avril prochain.

13 Amendement n°13 déposé par Mme Mathilde Vandorpe, Mme Alda Greoli, Mme Marie-Martine Schyns

Dans le projet de décret tel qu'adopté par la Commission, à l'article 225, les mots « 2022 » sont remplacés chaque fois par « 2023 ».

Justification

Cette disposition est reportée d'un an, en lien avec l'amendement à l'article 234.

14 Amendement n°14 déposé par Mme Mathilde Vandorpe, Mme Alda Greoli, Mme Marie-Martine Schyns

Dans le projet de décret tel qu'adopté par la Commission, à l'article 226,

- a) le mot « 2022 » est remplacé par « 2023 » ;
- b) les termes « 28 aout 2022 » sont remplacés par « 27 aout 2023».

Justification

Cette disposition est reportée d'un an, en lien avec l'amendement à l'article 234. Le 27 aout 2023 est un dimanche.

15 Amendement n°15 déposé par Mme Mathilde Vandorpe, Mme Alda Greoli, Mme Marie-Martine Schyns

Dans le projet de décret tel qu'adopté par la Commission, au paragraphe 2 de l'article 227, les termes « 2022-2023 à 2024-2025 » sont remplacés par « 2023-2024 à 2025-2026 ».

Justification

Vu le report d'un an, par l'amendement à l'article 234, les années scolaires sont adaptées. Le terme du rapport d'évaluation à remettre au Parlement n'est toutefois pas modifié et est remis au Parlement comme l'indique l'alinéa 3 du paragraphe 1er du même article à l'année civile 2026.

16 Amendement n°16 déposé par Mme Mathilde Vandorpe, Mme Alda Greoli, Mme Marie-Martine Schyns

Dans le projet de décret tel qu'adopté par la Commission, à l'article 228, les mots « 2021-2022 » sont remplacés par « 2022-2023 ».

Justification

Vu le report d'un an, par l'amendement à l'article 234, les années scolaires sont modifiées.

17 Amendement n°17 déposé par Mme Mathilde Vandorpe, Mme Alda Greoli, Mme Marie-Martine Schyns

Dans le projet de décret tel qu'adopté par la Commission, à l'article 233, remplacer le terme « 2022 » en « 2023 ».

Justification

En cohérence avec l'amendement à l'article 234 de report d'un an.

18 Amendement n°18 déposé par Mme Mathilde Vandorpe, Mme Alda Greoli, Mme Marie-Martine Schyns

Dans le projet de décret tel qu'adopté par la Commission, après l'article 233, il est inséré un article 233bis rédigé comme suit :

« Le deuxième alinéa de l'article 129 du projet entre en vigueur le 1er juillet 2022. »

et à l'article 234, on ajoute la référence à l'art 129, 2e alinéa.

Justification

A la suite de la proposition d'amendement à l'article 129 (ajout d'un alinéa fixant le nombre de jours de prestation des éducateurs pendant les vacances d'été 2022), il est nécessaire que cet alinéa produise ses effets le 1er juillet 2022.

19 Amendement n°19 déposé par Mme Mathilde Vandorpe, Mme Alda Greoli, Mme Marie-Martine Schyns

Dans le projet de décret tel qu'adopté par la Commission, à l'article 234, remplacer les termes « 29 aout 2022 » par « 28 aout 2023 ».

Justification

Il s'agit de reporter d'un an les dates de la rentrée scolaire.